

## **Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace**

Vincent Veschambre est Maître de conférence à l'Université d'Angers, membre de l'UMR 6590 ESO.

Depuis la fin des années 1990, les géographes se sont emparés de la notion de patrimoine, avec un certain décalage par rapport à d'autres sciences sociales (Veschambre, 2007). Nous voudrions éclairer à travers ce petit texte en quoi cette question du patrimoine est importante pour des géographes attachés à analyser les processus de valorisation et d'appropriation des espaces.

### **L'émergence de la notion de patrimoine : une construction sociale à la dimension spatiale affirmée**

La notion de patrimoine s'est imposée dans le grand public au tournant des années 1970-1980. P. Nora résume bien ce qui se joue alors autour des héritages culturels : « *Brutalement, par pans entiers, sont entrés dans le domaine patrimonial des catégories d'objets, des champs esthétiques ou culturels obsolètes que la transformation industrielle et l'aménagement de l'espace menaçaient de disparition* » (Nora, 1992, p. 4708).

Dans ce contexte de profondes transformations économiques et sociales, la conservation et la transmission des héritages matériels (mais aussi immatériels) revêtent ainsi, dans la culture occidentale pour le moins, un enjeu mémoriel et identitaire de plus en plus affirmé. Le patrimoine constitue en effet le support privilégié de construction de mémoires collectives, permet d'inscrire les références identitaires dans l'espace et donc dans la durée, par delà les ruptures, les crises, les mutations. Le patrimoine est l'un des vecteurs privilégiés pour accéder à ce que Michel Verret a appelé le « conservatoire de l'espace » (Verret, 1995), où se joue l'affirmation, la légitimation des groupes sociaux. Ce rapport entre l'accès au patrimoine et la position sociale est remarquablement illustré par le couple Pinçon dans son travail sur *châteaux et châtelains* (Pinçon, Pinçon-Charlot, 2005).

Par rapport à la conception du monument historique, qui s'est imposée au XIX<sup>ème</sup> siècle, ce sont de nouveaux patrimoines qui ont été construits durant ces trois dernières décennies, notamment « *portés par les enfants ou les petits-enfants des classes populaires alors en ascension sociale* » (Péron, 2002, p. 39), ceux là mêmes qui n'avaient pas hérité d'un patrimoine reconnu, du type château, manoir, hôtel particulier... Le patrimoine rural occupe une place importante dans cet élargissement, compte tenu du nombre de Français d'origine paysanne. Comme l'a souligné P. Nora, on est donc passé d'une production monumentale par le haut, en référence à l'identité nationale et aux élites, à une construction patrimoniale par le bas, avec des références identitaires multiples.

Dans le même temps qu'elle s'élargissait à de nouveaux types d'héritages, plus récents, plus représentatifs de l'ensemble de la société, au delà des lieux de culte et de pouvoir, ce que l'on a appelé processus de patrimonialisation a pris une dimension spatiale de plus en plus affirmée, avec le passage à partir des années 1960 d'une conception ponctuelle de la protection des héritages reconnus (le monument historique) à une conception de plus en plus élargie aux espaces dans lesquels ils s'inscrivent (secteur sauvegardé, ZPPAUP). De la loi de 1913 sur les monuments historiques à la loi paysage de 1993, qui affirme que le territoire national est en soi un patrimoine, on a donc assisté à une spatialisation du processus de patrimonialisation. Comme l'a souligné Guy Di Méo dans ses écrits pionniers pour la discipline (Di Méo *et alii*, 1993), comme l'a théorisé François Tomas à propos de l'évolution des politiques d'aménagement (Tomas, 2004), la patrimonialisation s'impose aux géographes comme une grille de lecture essentielle pour analyser les processus actuels de valorisation, d'appropriation et de transformation des espaces.

### **Patrimonialisation : des mobilisations plus ou moins conflictuelles**

Pour qu'un héritage soit patrimonialisé, il faut nécessairement un événement déclencheur qui remette en cause son usage antérieur et/ou sa conservation : arrêt d'une activité, changement de propriétaire, projet de démolition... Apparaissent alors des points de vue différents sur le traitement de cet héritage et des intérêts contradictoires quant à l'usage de cet espace.

Si le contexte social et culturel est favorable au processus de patrimonialisation, celui-ci ne va jamais de soi et suscite des contradictions fortes quant à l'usage des espaces concernés. Par exemple, la densification des espaces urbains dans une logique de développement durable peut entrer en contradiction avec la conservation de certains héritages architecturaux (Veschambre, 2006). Sans parler de la pression foncière qui s'intensifie et qui pousse à des démolitions-reconstructions économiquement rentables. Les oppositions sont récurrentes entre les représentants du ministère de la culture (DRAC, administration centrale) et les pouvoirs locaux, qui souhaitent fréquemment garder les mains libres dans leurs opérations de renouvellement urbain. Comme en témoignent les difficultés à faire reconnaître certains ensembles de logements sociaux (Les Courtilières à Pantin par exemple) dans le cadre des démolitions impulsées dans les grands ensembles, la marge de manœuvre des collectivités locales tend à augmenter en matière de définition de ce qui vaut patrimoine.

Le processus de patrimonialisation est fréquemment associé à des formes de mobilisation voire de conflictualité (Gravari-Barbas, Veschambre, 2003). Si la notion de patrimoine est associée à l'idée de « bien commun », la construction de celui-ci est rarement consensuelle mais portée par certains groupes en particulier, qui cherchent à faire valoir un point de vue, un intérêt particulier. C'est ainsi que la reconnaissance de nombreux témoins du passé industrialo-portuaire nantais a été rendue possible par la mobilisation, à la fin des années 1980, d'anciens ouvriers, d'universitaires et de spécialistes du patrimoine.

Ces formes de patrimonialisation, qui peuvent passer par des phases de conflits ouverts, sont particulièrement révélatrices de l'évolution des perceptions et des conceptions en matière de patrimoine, des types de populations, les classes moyennes et supérieures pour aller vite, qui se mobilisent pour faire reconnaître les héritages en question.

### **Le patrimoine, c'est du patrimoine : ressources et formes de capitaux**

Les journées du patrimoine sont porteuses d'un discours sur le bien commun patrimonial, qui serait accessible à tous. Le patrimoine est incontestablement devenu un levier pour faire du collectif, pour faire ensemble, comme en témoigne la dynamique associative qui se développe depuis le début des années 1980 (Glevarec, Saez, 2002). Mais si l'on assiste à de telles mobilisations, c'est qu'il y a un certain nombre d'enjeux à pouvoir construire du patrimoine, à se l'approprier et à bénéficier de ses retombées. Pour bien saisir ces enjeux et dépasser le discours idéologique sur le « bien commun » (Ripoll, Veschambre, 2002), il est intéressant de rapprocher les deux acceptions du terme *patrimoine*, la plus classique, qui évoque les richesses accumulées et transmises au sein des familles, et la plus récente, qui désigne par analogie les héritages culturels collectifs transmis entre les générations, au sein d'un même groupe, d'une même société, voire de l'humanité toute entière.

Pour qu'il y ait patrimonialisation, il ne suffit généralement pas que l'héritage ciblé ait acquis du sens pour un groupe, une collectivité et qu'il y ait une légitimation « scientifique » par les spécialistes du patrimoine : il faut également que l'objet patrimonial puisse acquérir une valeur économique. Le moteur de la patrimonialisation est bien souvent la (re)valorisation d'emprises désaffectées et leur transformation en ressource économique. Si « *le patrimoine architectural est (...) ce qui donne valeur à un lieu* », c'est au sens de valeur à la fois symbolique et économique (Bourdin, 1992, p. 21). Le patrimoine représente ainsi une forme de capital économique (Graham, 2002).

Par ailleurs, toute forme d'engagement patrimonial, que ce soit dans l'entretien ou la transmission d'un héritage privé ou dans la sauvegarde et la mise en valeur d'un édifice public ou collectif donne accès à des formes objectivées de culture, et par là même à l'histoire des techniques, à l'histoire de l'art et à l'histoire tout court : un tel engagement permet d'acquérir une forme de capital culturel.

L'identification au patrimoine confère dans le même temps un certain prestige, permet de se distinguer, de prendre sa place dans la ville et dans la société : « *le patrimoine sert à acquérir un statut tout en revalorisant un espace* » (Glevarec, 2004, p. 16). Il s'opère une sorte de transfert de valeur, de l'élément patrimonialisé (et donc revalorisé) aux individus ou aux groupes d'individus qui y sont associés. Ces éléments sont bien sûr inégalement valorisants et distinctifs : l'usine patrimonialisée n'a pas forcément la même valeur symbolique qu'un château. Le patrimoine, c'est aussi du capital symbolique.

A travers l'engagement qu'il suscite au sein d'un groupe, d'une association, où sont surreprésentées les personnes dotées en capitaux de toutes sortes, le patrimoine permet également de développer un capital social. Le simple fait de s'insérer dans la société locale quand on vient de l'extérieur, de maintenir (retraités) ou de renforcer ce lien, représente un puissant moteur de la mobilisation patrimoniale et s'apparente à la constitution d'un tel capital social.

Il n'y a pas de cloisons étanches entre ces différentes sortes de capitaux mais au contraire une circulation : on pourrait dire qu'avec le patrimoine, « *l'économique devient culturel, la culture est relation et le tout engendre du symbolique* » (Pinçon, Pinçon-Charlot, 2005, p. 18).

Mais si ce processus de valorisation économique, symbolique, sociale... est inhérent à toute forme de patrimonialisation, toutes les revendications patrimoniales n'aboutissent pas et tous les patrimoines reconnus ne se valent pas. C'est ainsi qu'un certain discours sur « l'inflation patrimoniale » manifeste la volonté des tenants d'un patrimoine classique, voire élitiste, de

maintenir le principe de rareté et de ne pas dévaloriser ce patrimoine déjà reconnu. D'où la proposition que nous faisons de raisonner, à partir des travaux de P. Bourdieu (1997), en terme de *champ patrimonial*, pour interpréter le jeu des acteurs, leur positionnement et leur hiérarchisation.

### **Patrimoine et appropriation de l'espace**

Envisager le patrimoine comme ressource permet de comprendre les formes d'appropriation dont il est l'objet, de la part des héritiers ou de ceux qui se sont mobilisés pour le faire reconnaître.

L'appropriation juridique des édifices patrimonialisés, qui caractérise généralement les élites sociales, n'est pas le cas de figure le plus répandu. Comme le souligne le couple Pinçon, c'est à propos des monuments historiques privés, qui donnent droit à des subventions publiques, que l'idéologie du « bien commun » fonctionne le mieux.

Pour la plupart des personnes mobilisées autour du patrimoine, l'appropriation se joue dans d'autres registres. Appropriation cognitive, affective, liées à une implication dans la durée : diffusion d'informations, organisation de visites, de conférences, participation à des travaux de restaurations...

Mais le mode d'appropriation qui décrit le mieux ce rapport au patrimoine, c'est l'appropriation identitaire ou symbolique. Dans le cas d'une forte implication, comme nous l'avons constaté par exemple de la part de l'association des locataires de l'Unité d'habitation Le Corbusier de Firminy (Veschambre, 2000), l'élément patrimonialisé « *est associé à un groupe social ou à une catégorie, au point de devenir l'un de ses attributs, c'est-à-dire de participer à définir son identité sociale* » (Ripoll, Veschambre, 2005, p. 11).

Les collectivités territoriales, qui jouent un rôle croissant en matière de politique patrimoniale, ont bien compris l'intérêt de susciter une telle appropriation identitaire de la part de leurs administrés, en investissant certains édifices prestigieux et en les utilisant fortement dans leur communication.

Le marquage est un moyen privilégié de l'appropriation identitaire (Ripoll, 2006) : il paraît d'autant plus important dans les cas de figure où il ne peut y avoir d'appropriation juridique et de contrôle du patrimoine. Différentes formes de marquage sont possibles : à travers la restauration des édifices, la signalétique, les manifestations culturelles, festives...

Dans le même temps, faire reconnaître la valeur patrimoniale d'un héritage, permet de revendiquer plus largement l'appropriation de l'espace dans lequel il s'inscrit : « *après tout, il n'y a pas de meilleure manière pour légitimer une appropriation et pour asseoir sa propriété que la filiation, l'héritage* ». (Gravari-Barbas, Guichard-Anguis, 2003, p. 14). C'est ainsi que le processus de gentrification représente une forme d'appropriation de l'espace qui se fonde sur la patrimonialisation : l'appropriation des logements anciens réhabilités rend possible l'appropriation identitaire du quartier dans son ensemble par les groupes sociaux nouvellement arrivés. Le patrimoine, qui est « *du côté du signe, de l'emblème, de la référence symbolique* » (Rautenberg, 2003, p. 114) constitue en soi un support privilégié de marquage et d'appropriation de l'espace.

Dans un contexte d'extension spatiale des formes de conservation et de reconnaissance des héritages bâtis, s'appropriier un élément de patrimoine donne également la possibilité de pouvoir intervenir sur les modes d'aménagement des espaces. D'acquiescer ainsi un droit de regard, voire de contrôle (en cas de protection monument historique) sur le devenir des espaces concernés.

## Conclusion

La patrimonialisation peut être définie comme un processus de réinvestissement, de revalorisation d'espaces désaffectés (Norris, 2000). Ce qui est en jeu, c'est la construction d'une ressource. Pour résumer ce processus de construction de ressources, nous pouvons nous inspirer de la distinction opérée par M. Gravari-Barbas entre fonction légitimante, fonction identitaire et fonction valorisante du patrimoine (Gravari-Barbas, 1997). Ces trois fonctions, qu'il faut penser dans la dimension spatiale, correspondent à différentes sphères d'activité. La *fonction identitaire* renvoie au lien social, au capital social, à la distinction que permet l'appropriation collective du patrimoine. La *fonction valorisante* renvoie aux retombées économiques (tourisme, valorisation immobilière...), au renchérissement du foncier et donc aux logiques de gentrification. La *fonction légitimante* renvoie aux capacités d'intervention dans la sphère publique, d'infléchissement de l'aménagement de l'espace que donne la maîtrise d'un patrimoine et le prestige qui y est associé.

La construction d'une ressource patrimoniale suscite des enjeux d'appropriation. Une appropriation de l'espace que l'on pourrait qualifier d'emboîtée puisque elle concerne à la fois les éléments patrimonialisés ponctuels (hôtels particuliers, anciens ateliers, jardins...) et les espaces plus larges dans lesquels ils s'inscrivent et qu'ils contribuent à définir (quartiers anciens, villages, sites industriels désaffectés...), à une échelle qui est devenue celle à laquelle on appréhende aujourd'hui la notion de patrimoine. Cet emboîtement des formes d'appropriation de l'espace nous semble caractéristique du processus de patrimonialisation : un élément patrimonialisé, c'est à la fois un espace approprié et un point d'appui dans une logique d'appropriation d'un espace plus large.

Vincent Veschambre

## Bibliographie

- Bourdieu Pierre, 1997, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 231 p.
- Bourdin Antoine, 1992, « Patrimoine et demande sociale », dans Neyret R. (dir.), *Le patrimoine, atout du développement*, Lyon, PUL, pp. 21-26.
- Di Méo Guy, Castaingts Jean-Pierre, Ducournau Colette, 1993, « Territoire, patrimoine et formations socio-spatiales », *Annales de géographie*, p. 472-502.
- Glevarec Hervé, 2004, « La ville des associations du patrimoine : points de repère et intégration sociale », dans Foret C., Garin-Ferraz G. (dirs.), *Les lieux et les gens dans le devenir des villes*, Montceau, Ecomusée du Creusot, pp. 15-17.
- Glevarec Hervé, Saez Guy, 2002, *Le patrimoine saisi par les associations*, Paris, La Documentation française, 412 p.
- Graham Brian, 2002, "Heritage as knowledge : capital or culture ?", *Urban studies*, vol. 39, n° 5-6, pp. 1003-1017.
- Gravari-Barbas Maria, Guichard-Anguis Sylvie (dirs.), 2003, *Regards croisés sur le patrimoine dans le monde*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 958 p.
- Gravari-Barbas Maria, Veschambre Vincent, 2003, « Patrimoine : derrière l'idée de

- consensus, des enjeux d'appropriation de l'espace et des conflits », dans Melé P., Larrue C., Rosenberg M. (dirs.), *Conflits et territoires*, collection perspectives « villes et territoires », Tours, Presses universitaires François Rabelais, 224 p, pp. 67-82.
- Nora Pierre, 1992-1997, « L'ère de la commémoration », dans Nora P. (dir.), *Les lieux de mémoire* (tome 3), Paris, Gallimard, pp. 4687-4719.
  - *Norois*, 2000, « Patrimoine et environnement : les territoires du conflit », nème 185, tome 47, 173 p.
  - Péron Françoise (dir.), 2002, *Le patrimoine maritime, construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, PUR, 730 p.
  - Pinçon-Charlot Monique, Pinçon Michel, 2005, *Châteaux et châtelains*, Paris, Editions Anne Carrière, 291 p.
  - Rautenberg Michel, 2003, *La rupture patrimoniale*, Bernin, À la croisée, 173 p.
  - Ripoll Fabrice, 2006, « Réflexion sur les rapports entre marquage et appropriation de l'espace », dans Bulot T., Veschambre V., 2006 (dirs.), *Mots, traces, marques : dimension spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*, Paris, L'Harmattan, pp. 15-36.
  - Ripoll Fabrice, Veschambre Vincent, 2002, « Face à l'hégémonie du territoire : éléments pour une réflexion critique », 2002, dans Jean Y., Calenge C. (dirs.), *Lire les territoires*, Collection perspectives « villes et territoires », nème 3, pp. 261-288.
  - Ripoll Fabrice, Veschambre Vincent, 2005, « L'appropriation de l'espace comme problématique », *Norois*, nème 195-2005/2, PUR, pp. 7-15.
  - Tomas François, 2004, « les temporalités du patrimoine et de l'aménagement urbain », *Géocarrefour*, vol. 79, 3/2004, p. 197-210.
  - Verret Michel, 1995, *Chevilles ouvrières*, Les Éditions de l'Atelier / Éditions ouvrières, Paris, 254 p.
  - Veschambre Vincent, 2006, « Patrimoine et développement durable : pléonasmisme ou contradiction ? Réflexions à partir de l'exemple de la ville d'Angers », *Urbanisme*, nème 348, mai-juin, pp. 57-60.
  - Veschambre Vincent, 2007, « Le patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales », *Les Annales de géographie*, nème 656, p. 361-381.